



Une solution flexible qui vise à profiter du potentiel offert par les marchés du crédit européen.

## Pourquoi investir ?

### 1. Faire face à un environnement de taux incertain

- Depuis début 2019, les banques centrales et notamment la BCE ont pris acte du ralentissement macroéconomique, assouplissant leur politique monétaire. Dans cet environnement prolongé de taux bas, l'approche crédit Continuum est une bonne alternative pour générer du rendement.
- Toutefois, les investisseurs ont également besoin de solutions pour faire face au défi de la hausse à terme des taux d'intérêt :
  - en investissant sur l'ensemble du spectre de crédit, le Credit Continuum offre un accès à des obligations à taux flottants, réduisant significativement le risque de duration.
  - en axant essentiellement la solution sur l'Europe, le Credit Continuum bénéficie d'un environnement de taux et de niveaux de valorisation attrayants par rapport aux Etats-Unis.

### 2. Une approche flexible et diversifiée de l'univers du crédit

- Un univers d'investissement qui couvre l'intégralité du spectre crédit, des obligations corporate liquides (Investment Grade & High Yield) à la dette moins liquide incluant la dette titrisée en passant par la dette privée.
- Recherche de valeur parmi les meilleures opportunités du spectre crédit, notamment sur les segments de marché générateurs de cash-flows.
- Une solution flottante cross-over avec un contrôle étroit de la liquidité :
  - rendement brut attendu : Euribor + [3-5%]
  - univers d'investissement : crédit euro, leverage loans, dette titrisée
  - duration : 0 - 6 mois
  - liquidité : hebdomadaire

### 3. Une réponse à des besoins variés

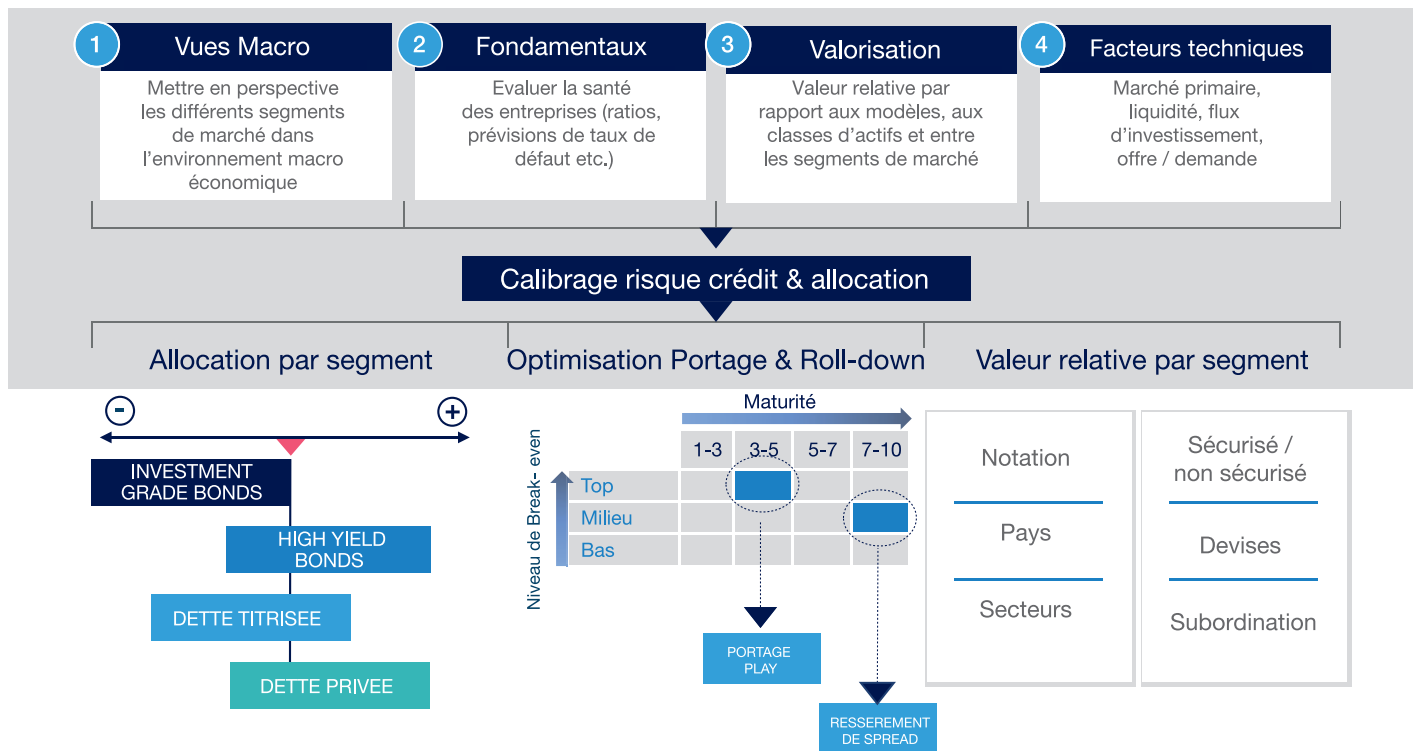
- Un surcroît de rendement potentiel :
  - une espérance de 50-100bp de rendement supplémentaire pour la dette privée par rapport à la dette cotée
  - roll yield positif provenant du coût de couverture (+300bp pour investisseurs avec un funding en \$)
- Faible duration : des titres privés largement émis sous un format de taux flottant
- Diversification : tenter de tirer profit des meilleures opportunités de l'ensemble du spectre de crédit et d'un large réseau d'originateurs et d'apporteurs d'affaires
- Diminution du risque :
  - davantage de protection grâce une documentation juridique sur mesure et négociable (covenants)
  - la dette privée offre par ailleurs moins de volatilité

## Focus sur l'univers d'investissement du fonds

CREDIT CONTINUUM	OBLIGATIONS INVESTMENT GRADE	OBLIGATIONS HIGH YIELD	SECURED ASSETS	DETTE PRIVEE
	Accès à des actifs diversifiés et liquides de haute qualité	Des spreads supérieurs à ceux de l'IG tout en gardant de faibles anticipations de défaut sur les entreprises en portefeuille	Capter les primes de crédit tout en conservant une faible duration et une faible corrélation avec les actifs risqués	Saisir des primes de rendement supplémentaires tout en bénéficiant d'un encadrement juridique sur mesure, précis et négociable (covenants)

1. Pour plus de détails concernant la politique d'investissement du fonds et les risques afférents, se référer au Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DIC) et au Prospectus.

## Processus d'investissement<sup>1</sup>



1. Pour plus de détails concernant la politique d'investissement du fonds, se référer au Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). Schéma donné à titre illustratif uniquement.

## Equipe de gestion

PI Solutions - European Crédit Continuum bénéficie de toutes les expertises d'Amundi. Le portefeuille est géré par une équipe d'investissement fortement expérimentée, soutenue par 26 analystes crédit. L'équipe s'appuie également sur l'ensemble des ressources internes d'Amundi en matière de recherche.

Valorisation quotidienne



## Informations clés

	Part J <sup>1</sup>	Part J2 <sup>1</sup>
Codes ISIN	LU1892246056	LU1892246130
Devise de référence	Euro	
Société de gestion	Amundi Luxembourg SA	
Frais courants <sup>2</sup>	0,40%	0,45%
Commission de surperformance	n/a	20%
Frais d'entrée	Néant	
Frais de sortie	Néant	
Durée minimum d'investissement recommandée	3 ans	



### Profil de risque et de rendement (SRRI)

- Risque plus faible, rendement potentiellement plus faible
- Risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRRI correspond au profil risque/rendement tel qu'indiqué dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Le SRRI n'est pas constant et pourra évoluer dans le temps.

1. L'OPCVM propose d'autres parts ou actions pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus.  
2. Le montant des frais courants est fondé sur les frais de l'exercice en cours. Ces chiffres peuvent varier d'une année sur l'autre.

### Avertissement

---

Le présent document s'adresse aux clients professionnels, y compris les intermédiaires financiers. Il n'est pas destiné et ne doit pas être diffusé au public. Le présent document contient des informations sur des services d'investissement fournis par les entreprises du groupe Amundi ou organismes de placement collectif en valeurs mobilières (les « Fonds ») de droit luxembourgeois autorisés à la commercialisation par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. La société de gestion

- d'Amundi Funds, Amundi Fund Solutions et First Eagle Amundi est Amundi Luxembourg S.A., 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg ;
- de CPR Invest est CPR Asset Management, 90 Boulevard Pasteur, 75015 Paris, France ;
- de KBI Institutional ICAV est KBI Global Investors Ltd., 2 Harbourmaster Place, International Financial Services Centre, Dublin 1, Irlande.

Le présent document est fourni à titre d'information exclusivement. Il ne constitue pas une recommandation, une analyse financière ou un conseil ni une sollicitation, une invitation ou une offre d'achat ou de vente des Fonds ou services décrits aux présentes dans les juridictions où une telle offre, sollicitation ou invitation est illégale.

Ce document n'a pas été soumis pour autorisation réglementaire et ne peut être diffusé que dans les juridictions autorisées et aux personnes autorisées à le recevoir sans que cela ne porte atteinte aux exigences légales ou réglementaires applicables. Les informations contenues dans le présent document sont confidentielles et ne sauraient être copiées, reproduites, modifiées ni distribuées à des tiers parties ou entités de quelque pays que ce soit sans l'autorisation écrite préalable d'Amundi Ireland Limited (« Amundi »).

Les Fonds décrits dans le présent document peuvent ne pas être disponibles à tous les investisseurs ni être autorisés à la commercialisation auprès des autorités compétentes de certains pays.

Tout investissement comporte des risques. Les performances passées ne garantissent pas et ne préjugent en rien des résultats futurs. Le rendement d'investissement et la valeur du principal d'un investissement dans les Fonds ou autre produit d'investissement peuvent fluctuer à la hausse comme à la baisse et entraîner la perte du capital investi à l'origine. Il est recommandé aux investisseurs de demander conseil auprès d'un professionnel avant toute décision d'investissement afin de déterminer les risques associés à l'investissement et son caractère approprié. Il incombe aux investisseurs de prendre connaissance des documents juridiques applicables, notamment du prospectus en vigueur de chaque Fonds. Les souscriptions dans les Fonds seront uniquement acceptées sur la base du dernier prospectus et/ou du Document d'informations clés pour l'investisseur (« DICI ») disponible dans la langue des pays d'enregistrement de l'UE), lesquels peuvent, avec les derniers rapports annuels et semestriels, être obtenus gratuitement auprès du siège social d'Amundi Luxembourg S.A. ou sur [www.amundi.lu](http://www.amundi.lu). En Italie, la documentation est disponible sur [www.amundi.it](http://www.amundi.it). Les informations relatives aux frais et charges des Fonds sont disponibles dans le DICI.

Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et des coûts encourus lors de l'émission et du rachat des parts des Fonds.

Dans les Etats membres de l'EEE, le contenu du présent document est autorisé par Amundi à être utilisé par des clients professionnels (tels que définis dans la Directive 2004/39/CE) exclusivement et ne peut être distribué au public. Amundi Ireland Limited est agréée et réglementée par la Banque centrale d'Irlande. KBI Institutional ICAV est un organisme de placement collectif de droit irlandais. Société Générale, succursale de Dublin, 3rd Floor, IFSC House, IFS, Dublin 1 fait office d'agent facilitateur pour les compartiments d'Amundi Funds, Amundi Funds II et First Eagle établis en Irlande.

Au Royaume-Uni, le présent document est autorisé à la distribution par Amundi Asset Management (succursale de Londres), 41 Lothbury, Londres, EC2R7HF. Amundi Asset Management est une société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers en France et sa succursale de Londres est soumise à certaines réglementations imposées par la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni. De plus amples informations sur cet agrément sont disponibles sur demande. Amundi Funds SICAV, First Eagle Amundi SICAV, CPR Invest SICAV, KBI Institutional ICAV et Amundi SICAV II sont des organismes reconnus aux fins de la section 264 de la loi britannique sur les marchés et services financiers (Financial Services and Markets Act, le « FSMA ») de 2000 et peuvent être promus et vendus directement au public au Royaume-Uni sous réserve de respecter le FSMA et les réglementations adoptées en vertu de celui-ci. Amundi Funds II est un organisme de placement collectif non réglementé en vertu du FSMA. Les investisseurs potentiels au Royaume-Uni doivent noter que les protections offertes par le système réglementaire britannique ne s'appliquent pas aux investissements des Fonds et qu'aucune indemnisation ne sera accordée au titre du Financial Services Compensation Scheme britannique. Le présent document ne s'adresse qu'aux personnes au Royaume-Uni qui sont visées par une ou plusieurs des exemptions suivantes aux restrictions prévues à l'article 238 FSMA :

- les sociétés agréées en vertu du FSMA et certains autres professionnels de l'investissement relevant de l'article 14 de l'ordonnance FSMA (Promotion of Collective Investment Schemes) (Exemptions) Order 2001, telle que modifiée (l'« Ordonnance sur les OPC »), ainsi que leurs administrateurs, dirigeants et employés agissant pour le compte de ces entités en matière d'investissement ;
- les entités de grande valeur tombant sous le coup de l'article 22 de l'Ordonnance sur les OPC et leurs administrateurs, dirigeants et employés agissant pour le compte de ces entités en matière d'investissement ;
- les autres personnes en conformité avec les Règles de la FCA avant le 1er novembre 2007 et classées en tant que Clients intermédiaires ou Contreparties de marché ou à compter de cette date classées en tant que Clients professionnels ou Contreparties admissibles. La distribution de ce document à toute personne au Royaume-Uni ne relevant pas de l'une des catégories ci-dessus n'est pas autorisée par Amundi Asset Management, succursale de Londres, et peut contrevenir à la FSMA. Les personnes au Royaume-Uni ne relevant pas de ces catégories ne peuvent pas s'appuyer sur le présent document ni agir sur la base de celui-ci à quelque fin que ce soit.

En Suisse, le présent document s'adresse exclusivement aux Investisseurs qualifiés (tels que définis dans la loi fédérale suisse du 23 juin 2006 sur les placements collectifs de capitaux, dans sa version modifiée ou complétée) et ne peut être distribué au public.

Le Représentant et l'Agent payeur des Fonds autorisés à être distribués en Suisse sont, pour Amundi Funds et First Eagle Amundi : Representative - CACEIS (Switzerland) SA and Paying Agent - CACEIS Bank, Nyon Branch both at 35 Route de Signy, Case postale 2259, CH-1260 Nyon; KBI Institutional Fund ICAV: Representative – ACOLIN Fund Services AG, Afholternstrasse 56, CH-8050 Zurich and Paying Agent – NPB Neue Privat Bank AG, Limmatquai 1, CH-8001 Zurich. Des exemplaires du prospectus, des documents d'informations clés pour l'investisseur, des rapports annuels et semestriels, des règlements de gestion et autres informations sont disponibles gratuitement auprès des représentants listés ci-dessus.

Amundi Suisse SA est autorisée à distribuer les Fonds en Suisse. Amundi Suisse SA. Amundi Suisse SA est rémunérée par Amundi Luxembourg S.A.

ou d'autres entités du groupe Amundi en vertu de l'article 34 al. 2bis OPCC (ordonnance sur les placements collectifs de capitaux). Cette rémunération peut faire partie intégrante de la commission de gestion indiquée dans le prospectus des Fonds et de plus amples informations peuvent être obtenues sur demande écrite auprès d'Amundi Suisse S.A., 6-8 rue de Candolle 1205 Genève Suisse.

En France, le prospectus est disponible gratuitement auprès d'Amundi Asset Management, 90 boulevard Pasteur - 75015 Paris - France - 437 574 452 RCS Paris France ou du centralisateur des Fonds, à savoir CACEIS Bank SA, 1-3 place Valhubert, 75013 Paris pour Amundi Funds SICAV et CPR Invest SICAV, et Société Générale, 29 Boulevard Haussmann, 75008 Paris pour Amundi Funds et First Eagle Amundi SICAV.

En Allemagne, un exemplaire du prospectus peut être demandé gratuitement auprès d'Amundi Deutschland GmbH, Arnulfstr. 124-126 80636 Munich, Allemagne (tél. : +49.89.99.226.0) pour obtenir de plus amples informations sur le Fonds.

En Autriche, les agents payeurs des Fonds autorisés à la commercialisation sont, pour Amundi Funds II et Amundi Fund Solutions : UniCredit Bank Austria AG, Schottengasse 6-8, A-1010 Vienne ; pour Amundi Funds : Meiri Bank Aktiengesellschaft, Bauernmarkt 2, A-1010 Vienne ; pour First Eagle Amundi : Société Générale, succursale de Vienne, Prinz Eugen Strasse 8 - 10/5/Top 11, A-1040 Vienne ; pour CPR Invest : Raiffeisen Bank International AG, Am Stadtpark 9, A-1030 Vienne ; et pour KBI Institutional ICAV : Erste Bank der oesterreichischen Sparkassen AG, Am Belvedere 1, A-1100 Vienne.

En Espagne, les Fonds sont des organismes de placement collectif étrangers inscrits auprès de la CNMV et numérotés Amundi Funds II (226) ; Amundi S.F (493) ; Amundi Fund Solutions (1333) ; Amundi Funds (61) First Eagle Amundi (111) ; CPR Invest (1564) ; et KBI Institutional ICAV (1248). Tout investissement dans les Fonds ou leurs compartiments respectifs doit être effectué par l'intermédiaire d'un distributeur espagnol agréé. Amundi Iberia SGIC, SAU, est le distributeur principal des Fonds en Espagne, inscrit sous le numéro 31 au registre SGIC de la CNMV et sis Pº de la Castellana 1, Madrid 28046. La liste des distributeurs espagnols peut être obtenue auprès de la CNMV sur [www.cnmv.es](http://www.cnmv.es). Les parts ne peuvent être acquises que sur la base du dernier prospectus, du document d'informations clés pour l'investisseur et d'autres documents en vigueur, qui peuvent être obtenus auprès de la CNMV. Au Chili et au Pérou, ce document peut être utilisé par des administrateurs de fonds de pension (Administradora de Fondos de Pensiones) et autres investisseurs institutionnels.

Au Mexique, ce document peut être utilisé par des investisseurs institutionnels. Sa diffusion à des tierces parties ou au public est interdite.

À Singapour, ce document est exclusivement destiné aux distributeurs et aux conseillers financiers et ne saurait être distribué à une clientèle de détail. La distribution s'effectue par l'intermédiaire d'Amundi Singapore Ltd, 80 Raffles Place #23-01, UOB Plaza 1, Singapore 048624. Ce document contient des informations sur certains compartiments d'Amundi Funds et de First Eagle Amundi SICAV susceptibles d'être enregistrés en tant qu'organismes reconnus à Singapour au titre du Securities and Futures Act (Cap. 289) de Singapour (« SFA »), ou notifiés en tant qu'organismes à distribution limitée en vertu de la sixième annexe aux Réglementations Securities and Futures (Offers of Investments) (Collective Investment Schemes) de 2005, tandis que certains compartiments d'Amundi Funds II représentent des organismes à distribution limitée. Concernant les compartiments ou classes d'actions/de parts reconnu(e)s comme organismes à distribution limitée à Singapour, ces compartiments ou classes d'actions/de parts ne sont pas agréé(e)s ni reconnu(e)s par l'Autorité monétaire de Singapour (« MAS ») et ne peuvent pas être proposé(e)s à la clientèle de détail à Singapour. En conséquence, le présent document et les informations qu'il contient ne peuvent pas être diffusés ou distribués, et les actions/parts concernées ne peuvent être proposées ou vendues, ni faire l'objet d'une incitation à souscrire ou à acheter, que ce soit directement ou indirectement, à des personnes résidant à Singapour, sauf (i) lorsqu'il s'agit d'un investisseur institutionnel au sens de la section 304 du SFA, (ii) lorsqu'il s'agit d'une personne visée par la section 305(1) ou de toute personne visée par la section 305(2), conformément aux conditions précisées à la section 305 du SFA, ou (iii) en vertu et conformément aux termes de toute autre disposition applicable du SFA. Dans d'autres juridictions asiatiques, ce document est réservé aux intermédiaires agréés uniquement et ne peut être distribué au public.

Les informations aux présentes ne sont pas destinées à être distribuées et ne constituent pas une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat de tous titres ou services aux Etats-Unis, sur ses territoires ou possessions soumis à leur juridiction, à destination ou au bénéfice de tout R ressortissant américain (tel que défini dans le prospectus des Fonds). Les Fonds n'ont pas été enregistrés aux Etats-Unis en vertu de l'Investment Company Act de 1940 et les parts des Fonds ne sont pas enregistrées aux Etats-Unis en vertu du Securities Act de 1933.

Dans les juridictions autres que celles susmentionnées, le présent document est exclusivement réservé aux clients professionnels et aux intermédiaires auxquels il est destiné. Il ne saurait être distribué au public ou à d'autres tierces parties et l'utilisation des informations fournies par une personne autre que le destinataire est interdite.

Ce document se fonde sur des sources qu'Amundi juge fiables au moment de sa publication. Les données, opinions et analyses sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Amundi décline toute responsabilité, directe ou indirecte, pouvant découler de l'utilisation des informations contenues aux présentes. Amundi ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable de toute décision prise ou de tout investissement effectué sur la base des informations aux présentes.

Date de publication : novembre 2019.